

Le 27 août 2021



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Chers parents,

L'été tire à sa fin. Voilà le moment d'entrevoir le retour à l'école. Toute l'équipe travaille à pied d'œuvre afin de planifier cette nouvelle année scolaire. Voici certaines consignes pour débiter l'année du bon pied.

Accueil des élèves mercredi 1^{er} septembre 2021

Dans les prochains jours, l'enseignant titulaire de votre enfant vous fera parvenir un courriel afin de faire une première prise de contact avec lui. Les élèves auront donc la photo, le nom de leur titulaire. Les enseignants vous transmettront les modalités pour les rencontres de parents ainsi que l'heure de votre rendez-vous pour l'accueil du 1^{er} septembre.

Rencontre de parents : mardi 31 août 2021

Nous avons convenu de tenir la rencontre de parents pour élèves du préscolaire en présentiel afin de bien vous accompagner dans l'entrée à l'école de votre enfant. Les enseignants tiendront des rencontres en sous-groupes. Les enseignants vous indiqueront dans leur courriel la porte que vous devrez utiliser pour accéder à l'école. À votre arrivée, vous devrez vous désinfecter les mains et signer le registre à l'entrée de la classe. Veuillez apporter un crayon afin de limiter la manipulation d'objets.

Voici les règles sanitaires appliquées dans le contexte actuel

1. Le concept de bulle-classe n'existe plus
2. Les adultes et les élèves de la 1^{re} à la 6^e année devront porter un masque lors des déplacements, dans le transport scolaire, dans les aires communes et dans la classe. Les élèves pourront retirer leur masque sur la cour de l'école et lors des cours d'éducation physique. Le masque n'est pas obligatoire pour les élèves du préscolaire.
3. Le lavage des mains est obligatoire en arrivant à l'école et à chaque fois que l'élève sort ou revient en classe. Nous utiliserons nos lavabos ainsi que du gel alcoolisé pour faciliter le lavage fréquent des mains.
4. Une distanciation de 2 mètres est exigée entre les adultes, et entre les adultes et les élèves.
5. La désinfection des surfaces se fera quotidiennement (pupitres, chaises, rampes d'escalier, interrupteurs, etc).

Dîner

En raison de la crise sanitaire que nous vivons, nous devons maintenir nos pratiques pour la période du dîner. Les enfants devront avoir **lunch froid ou un repas dans un thermos et une gourde d'eau**. Les fontaines d'eau seront utilisées seulement pour le remplissage des bouteilles au besoin.

L'heure du dîner

Saint-Viateur :

11h22 à 12h37 : préscolaire

Les élèves qui dînent à l'extérieur pourront revenir sur la cour à compter de 12h30.

Arrivée et départ

St-Viateur (arrivée 7h48): les parents qui accompagneront leur enfant en voiture devront emprunter le débarcadère arrière de l'école le matin et en fin de journée. Seuls les élèves marcheurs et les élèves transportés par autobus entreront et sortiront par la cour avant de l'édifice. Nous vous rappelons qu'il est **interdit aux parents** qui reconduisent leurs enfants le matin et en fin de journée d'utiliser le stationnement avant de l'école. Celui-ci est réservé aux employés de l'école uniquement. Il est très dangereux pour les enfants de circuler dans le stationnement entre les véhicules. Les risques d'accident sont trop grands. Si vous devez venir chercher votre enfant durant les heures de classe, vous devez vous présenter au secrétariat à l'entrée principale. Les heures d'ouverture du secrétariat sont de 8h00 à 11h30 et de 12h40 à 16h00.

Voici donc les consignes pour accéder au débarcadère arrière

1. Pour accéder au débarcadère arrière de l'école, vous devez emprunter la rue Sainte-Famille.
2. Les parents devront se diriger avec leur véhicule dans la **zone du débarcadère jaune**. C'est à cet endroit que vous devez déposer votre enfant et le laisser sortir de la voiture pour qu'il puisse se diriger seul à l'entrée du service de garde ou à l'entrée arrière de la cour d'école à compter de **7 h 48**. Il est interdit de vous stationner à cet endroit. **Nous vous demandons de faire sortir votre enfant du côté passager de votre véhicule sur le trottoir pour ainsi assurer la sécurité des enfants.** Les automobilistes doivent déposer l'enfant et quitter immédiatement lorsque ce dernier est entré dans l'école ou dans la cour. Il est important de vous assurer que votre enfant soit bien à l'intérieur avant de quitter.
3. Les parents qui préfèrent accompagner l'élève jusqu'à la porte ou près de la clôture doivent utiliser les stationnements temporaires de 15 minutes situés de l'autre côté du rond-point ou le stationnement situé au fond à l'arrière du CLSC. Nous vous rappelons qu'il est essentiel de respecter de 2 mètres de distanciation physique lorsque vous êtes en attente près de l'édifice et que vous devez porter votre couvre-visage, car vous serez à ce moment sur le terrain de l'école.

Lorsque vous quittez en voiture, vous devez ressortir par la rue Sainte-Famille. Il n'est pas permis d'emprunter le passage sur le côté de l'édifice qui donne accès au stationnement avant de l'école à cause des risques d'accident.

Le départ de fin de journée sera à 15h02.

Nous avons très hâte de vous voir. Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire



Marie-Josée Lépine
Directrice



Mélanie Sénéchal
Directrice adjointe



Ariane Gill
Directrice adjointe